

Sécurité aéroportuaire Aéroport Bâle-Mulhouse-Fribourg

2 heures

Public concerné

Ce module s'adresse à toute personne amené à se déplacer à pied sur l'aire de mouvement, et confronté aux risques piétons côté piste.

Modalité

Formation E-Learning théorique : initiale et recyclage

Validation

Evaluation finale

Objectifs de la formation

- Connaître les textes réglementaires en vigueur
- Prévenir les risques liés au déplacement des piétons côté piste
- Connaître les spécificités de l'aéroport de Bâle Mulhouse Fribourg

Programme

- Introduction
1. Présentation de l'aéroport
 2. Accès à la zone côté piste
 3. Circulation des piétons
 4. FOD (Foreign Object Debris)
 5. EPI (Equipement de Protection Individuelle)
 6. Facteur humain
 7. Notification d'incident
 8. Spécificité Aéroport Bale-Mulhouse-Fribourg

Le + camas

- + Méthode pédagogique active et innovante permettant aux apprenants d'être acteurs de la formation
- + Formateurs professionnels du métier pour vous apporter une réelle expertise
- + Des formations complètes sur les plans théorique et pratique.

Numéro d'autorisation

N° d'autorisation d'exercice CNAPS : Remire-Montjoly FOR-973-2023-06-14-20180585849; Le Lamentin FOR-972-2026-11-19-20210586599; Wasquehal FOR-059-2026-11-08-20210585036; Pusignan FOR-069-2027-01-19-20210590823; Marignane FOR-013-2026-10-14-20210582258; Nice FOR-006-2026-10-14-20210582285; Pointe-à-Pitre FOR-971-2026-11-19-20210586598; Blagnac POR-031-2026-12-03-20210587238; Rungis FOR-094-2023-04-12-20180587609; Sainte-Marie FOR-974-2023-07-30-20180663194; Mamoudzou FOR-973-2023-07-30-20180663202; Tremblay-en-France FOR-093-2027-04-27-20220611151; Saint Herblain FOR-044-2023-07-04-20180636006